

Le roi Louis XIV ne voulait pas que le mausolée ne s'édifiât et les scellés royaux qui protégeaient contre les bâtisseurs les statues parvenues; les sauvegardèrent ensuite des vandales de la Révolution.

Pourtant au cours de la période révolutionnaire, on note deux tentatives de tirer parti de ces précieux matériaux. Les religieux de Cluny, au commencement de 1790, envoyèrent à M. Bailly, maire de Paris, les dessins de ce mausolée ; en 1791 le Directoire de Saône-et-Loire invite la famille de Bouillon à l'érection du monument et la famille répond que l'édification exigerait beaucoup de dépense dans un temps peu favorable. Le 19 thermidor an VIII, l'inspecteur Alexandre Lenoir demande l'autorisation de le retirer de l'abandon où il est et de le transporter dans un musée (le musée des Monuments français à Paris), éventualité qui, faute de crédits sans doute, ne se réalisa pas.

Quant au cœur de Turenne, Il était enfermé dans une boîte en plomb qui, elle-même, était renfermée dans une boîte en vermeil recouverte de velours cramoisi, d'après Bouché qui note dans la description de l'abbaye de Cluny :

*« On voit encore parmi l'argenterie, le cœur de M. le Maréchal de Turenne enchâssé dans un plomb revêtu d'un cœur de vermeil du poids de 5marcs 4 onces. On y voit sur le cœur l'inscription suivante parfaitement gravée : Ici est renfermé le cœur de Très Haut et Très Puissant prince Henry de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Colonel Général de cavalerie de France, Gouverneur du Haut et Bas Limousin et Maréchal Général des camps et armées du Roy. »*

En 1793, la boîte de vermeil disparut avec les reliquaires et ornements précieux d'or et d'argent la boîte contenant le cœur du grand homme fut seule laissée.

La ville de Cluny conserva religieusement ce précieux dépôt jusqu'en 1818, mais quand elle entreprit d'édifier la chapelle des Bouillons malgré la disparition d'une foule d'accessoires en bronze, trophées d'armes en bronze doré, griffons couronnés du même métal, chapiteaux de colonnes que les dilapidations révolutionnaires avaient dispersés, le cœur du grand capitaine avait quitté Cluny.

En 1818, malgré la résistance de la ville de Cluny et les vives réclamations de la députation de Saône-et Loire, le comte Louis-Léon Félicité Lauraguais de la maison de Villars Brancas, grand ami des sciences et qui s'honorait d'avoir travaillé avec Lavoisier et d'avoir perfectionné la fabrication de la porcelaine, après avoir été incarcéré pendant la Terreur, mis en liberté au 9 thermidor et nommé pair de France en 1814, obtint du roi Louis XVIII la relique du cœur de Turenne. Un procès-verbal d'authenticité fut dressé, mais au dire de M. Léon Daclin, ancien maire de Cluny, ce précieux souvenir historique fut emporté par les messageries royales, voyageant comme un ballot de marchandise, sans que les Clunyois, à leur grande indignation, en connussent la destination.

Cette destination est demeurée inconnue des historiens et curieux de Bourgogne jusqu'à nos jours et l'Académie de Mâcon ne l'a pas fait connaître avec précision à ses membres.

Grâce à l'obligeance de M. Joseph Poux, archiviste de l'Aude, est loisible de compléter les détails dus aux savantes recherches de MM. Lex et Martin (1890) et d'Espazel (1916) en donnant une précision sur la demeure actuelle de cette précieuse relique.

C'est bien au château de Saint-Paulet en Lauraguais que ce noble reste du grand capitaine est conservé avec honneur et respect dans le salon du château, dans un cadre touchant, d'un délicieux archaïsme, entouré par nos populations méridionales d'un respect et d'une vénération qui assurent, sa conservation indéfinie.

Ce glorieux souvenir a-t-il été classé comme monument historique ? Ce sera une réparation tardive à la dépouille du grand capitaine dont le sans culotte gardien de St Denis vendait aux visiteurs les dents en 1793, au moment de la profanation des plus glorieuses sépultures de notre histoire. Le château, appartenant encore actuellement à la Famille de la Tour d'Auvergne, on peut préjuger de la présence, de la relique aujourd'hui au château de Saint-Paulet.